



Étude ethnosociologique sur les représentations des tourbières en Cézallier

Sophie Bobbé

Contrat PNRVA

Juillet 2009



Avec le soutien financier du Conseil Général du Puy de Dôme et du Cantal, du Conseil régional d'Auvergne et de l'Europe FEADER



Sommaire

Rappel de la commande

Introduction

1. Les tourbières, un milieu sensible à protéger

2. Les tourbières, un objet ambivalent

2.1. Un objet scientifique

2.2. Un objet coutumier

3. Les tourbières, objet de patrimonialisation

3.1. La tourbe, un patrimoine culturel

3.2. La tourbière, un patrimoine naturel

4. La tourbière, l'exploitant et le gestionnaire

4.1. Les tourbières, élément agro-environnemental

4.2. Le Contrat tourbière, un nouvel objet sur la scène politique

4.3. Reste un point aveugle, l'eau

4.4. D'un calendrier... l'autre

En guise de conclusion

Liste des personnes rencontrées

Repères bibliographiques

Rappel de la commande

L'étude se déroulera sur le plateau du Cézallier en Auvergne à cheval sur le Cantal et le Puy de Dôme. Elle portera sur un échantillonnage représentatif des habitants et élus du secteur. Le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne en période de révision de Charte, multiplie les phases de concertation avec les habitants afin de recueillir leurs sentiments et leurs propositions quant au devenir de leur territoire pour les 12 ans à venir. Cette étude vise à recueillir les perceptions et propositions des habitants et élus de ce plateau en ce qui concerne la protection et la gestion conservatoire des milieux naturels exceptionnels que représentent les tourbières. Fleurons du patrimoine naturel, hydrologique et paysager du Parc, ces tourbières nécessitent une meilleure prise en compte dans la gestion quotidienne des fonds ruraux, dans les décisions d'aménagement foncier, gestion forestière, développement touristique à thème, dans la valorisation des atouts du territoire en matière de tourisme de pédagogie et de cadre de vie.

L'enquête se déroulera durant la saison estivale (à partir du 1^{er} juillet pendant 1 mois).

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

QuickTime™ et un
décompresseur TIFF (non compressé)
sont requis pour visionner cette image.

carte localisation du Cézallier

PNRVA

Introduction

« La modernité ne ravage pas tout ce qui lui est antérieur, elle produit des ruptures et manifeste des impossibilités, mais ne parvient jamais à éliminer entièrement ce que le passé a stocké ou mis en mémoire au sens informatique de cette expression » Georges Balandier¹.

Saisir au plus près la perception que les habitants du Cézallier ont des tourbières présentes sur leur territoire de vie est l'objectif de cette étude commanditée pour le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne (PNRVA). Cette réflexion entend mettre au jour des éléments anthropologiques pouvant servir un échange constructif entre le PNRVA et la population locale autour d'une réappropriation et d'une revalorisation des tourbières, par les habitants des lieux, souhaitée par le PNRVA. La rédaction de ce rapport a été réalisée à partir d'un corpus d'entretiens recueillis au cours d'une mission de dix jours sur le Cézallier (du 8 au 20 juillet 2009). Parallèlement à ce travail de terrain, l'analyse de textes scientifiques et de documents de la littérature grise (productions institutionnelle et associative) a permis d'alimenter cette réflexion.

Au cours de cette mission, vingt-neuf entretiens semi-directifs ont été réalisés auprès de différentes catégories d'acteurs socioprofessionnels vivant sur le site – une majorité appartenant aux mondes, agricole (exploitants agricoles actifs ou en retraite), commercial (Humustar, Tourbes et terreaux d'Auvergne), associatif (notamment le *Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne*, le Centre

¹ Georges Balandier, *Le détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard, 1985, pp. 16 et 17.

Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Ont également été rencontrés les représentants politique (élus locaux) et administratif - services déconcentrés de l'État, PNRVA, *Office National des Forêts* – les personnels des chambres consulaires (*Chambre d'Agriculture* du Puy-de-Dôme, *Centre Régional de la Propriété Forestière*). Ces interlocuteurs ont été identifiés par le PNRVA ; d'autres l'ont été par nos soins au gré des rencontres et des relations établies avec nos interlocuteurs.

Toutes les citations produites dans ce document indiquent l'activité et la commune de résidence de chacun de nos interlocuteurs ; pour respecter l'anonymat que nous nous sommes engagés à tenir, leur identité est tue (la liste des personnes rencontrées est reportée en fin de document). Contrairement aux extraits de documents écrits, les fragments d'entretien apparaissent ici en italique.

*

* *

Nous souhaitons témoigner toute notre gratitude à nos « relecteurs » qui, par leur regard critique et constructif, ont permis d'enrichir cette réflexion. Un chaleureux remerciement au PNRVA ainsi qu'à tous ceux qui nous ont fourni de précieuses informations supportant nos incessantes sollicitations (un sincère remerciement à Cécile Birard et Philippe Boichut pour leur précieux engagement dans ce dossier et l'aide logistique qu'ils ont bien voulu nous apporter). Ce travail doit beaucoup aux habitants du Cézallier qui ont accepté de me recevoir ; qu'ils soient ici remerciés.

Après un long silence, il ajouta comme pour clore son monologue :

« En fait vous savez, il y a dix ans, on n'aurait jamais imaginé qu'un jour des gens de l'extérieur s'intéresseraient à nos biens quotidiens »².

Comment appréhender avec un regard ethnologique le commentaire mi-intrigué, mi-résigné de cet agriculteur du Cézallier qui exprime à sa façon la révolution culturelle en cours dans le monde agricole depuis plusieurs décennies. Il sait que l'agriculture ne repose plus uniquement sur la production de biens marchands mais aussi sur celle de biens et services environnementaux ; sa contribution au développement durable des espaces ruraux est requise. D'emblée on serait tenté de lire cette remarque à la lumière de l'opposition « tradition/modernité » à l'œuvre dans la plupart des terrains (et des textes ethnologiques) contemporains : d'un côté, les résistances d'une société rurale face au changement, de l'autre, les préoccupations du gestionnaire qui, pour protéger les tourbières, les inscrit dans la catégorie des espaces à protéger au double motif qu'il s'agit d'une zone humide précieuse pour le fonctionnement du réseau hydraulique, et d'un biotope pour de nombreuses espèces protégées.

Dans ce contexte, le propos de notre interlocuteur ne serait au fond qu'un constat de ce qu'il ressent face aux nouveaux modes de gestion encadrés par les réglementations communautaires au nom de la raison scientifique. Une fois évoquée la vraisemblance de cette lecture quelque peu stéréotypée, nous tenterons de saisir les implications idéologiques que ce constat laisse entrevoir.

Tandis que la modification législative, transformant les plus remarquables espaces de la région en espaces protégés, était probablement pensée par ses promoteurs comme une mesure sans grande conséquence pour les pratiques agricoles, elle a en fait entraîné un véritable bouleversement dans les repères des professionnels du monde agricole - tant leur perception du rapport à l'espace

² Agriculteur, Jolan, comm pers, juillet 2009.

coutumier (ses représentations des tourbières) que leurs rapports au gestionnaire (PNRVA) en charge de l'application des mesures sur le territoire.

1. Les tourbières, un milieu sensible à protéger

Officiellement reconnue d'un grand intérêt écologique aux niveaux national, européen et international, classée par les scientifiques comme étant des habitats naturels d'intérêt majeurs *et notamment communautaire (Directive concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages, du Conseil des communautés européennes dite Directive Habitat 1992³)*, la tourbière « ... se doit de passer par des épreuves argumentatives que ne peuvent mettre en œuvre que ceux-là qui en ont la maîtrise. [Autrement dit] un site ne pourra être dit remarquable que s'il est tel pour un regard scientifique »⁴.

Grâce aux espèces floristiques et faunistiques qu'elles abritent, les tourbières sont également inscrites sur la *Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe* dite Convention de Berne de 1979, imposant ainsi des mesures de protection des tourbières au niveau communautaire. Outre l'intérêt que porte l'Europe aux tourbières, l'Etat français (dans le cadre de son plan national Zones Humides intérieures, le Conservatoire des Espaces et paysages d'Auvergne (dans son bilan et programme régional décliné du programme national tourbières du « Pôle relais tourbières »), et le parc des volcans d'Auvergne (dans sa charte) sont autant d'acteurs responsables et initiant des actions de connaissance, de gestion et d'animation de réseaux en faveur d'une meilleure prise en compte des tourbières dans la gestion globale de l'espace rural de moyenne montagne.

C'est donc sur la base de données scientifiques que les tourbières ont été érigées au rang de « nature remarquable », par opposition à ce que l'on désigne

³ Article 1-J de la Directive Habitat.

⁴ André Micoud, cf. bibliographie.

aujourd'hui sous le vocable de « nature ordinaire »⁵. Rappelons que le PNRVA compte 377 tourbières dont 133 ont une surface supérieure à 1 hectare (64 se trouvent en Puy de Dôme et 53 sur le département du Cantal). Plusieurs tourbières du Cézallier ont ainsi bénéficié d'un statut et de mesures conservatoires particulières au titre du réseau écologique européen *Natura 2000*. Parmi ces tourbières, celle de la Godivelle est classée en Réserve naturelle nationale. Six bénéficient d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (Sougeat le Souze, La Morthe, Chambedaze, l'Esclauze, la Narse d'Espinasse, la Narse de Lascols). D'autres tourbières sont gérées en partenariat par une convention de gestion signée avec les gestionnaires (Lac de Bourdouze, CEPA, la Fédération Départementale de Pêche 63, AAPPMA de Besse). La grande majorité des tourbières (soit la zone humide elle-même et le bassin versant en tant que zone d'influence) du territoire du PNRVA sont intégrées dans un site *Natura 2000*.

À l'initiative du PNRVA, des inventaires faunistique et floristique des tourbières se poursuivent ; ils ont déjà permis l'identification sur la seule Réserve Naturelle Nationale des Sagnes de la Godivelle (24 ha) de « ... plus de 1.400 espèces dont 200 espèces de végétaux supérieurs, une centaine de mousses, plus de 750 espèces animales dont 400 insectes et 140 oiseaux »⁶ ; parmi ces espèces turficoles, plusieurs sont inscrites sur les listes des espèces protégées au niveau communautaire (dont voici quelques exemples) :

<i>Nom vernaculaire</i>	<i>Nom latin</i>	<i>Convention de Berne</i>	<i>Dir Habitat</i>	<i>Directive Oiseaux</i>
Hypne brillante	<i>Hamatocaulis vernicosus</i>		annexe II	
Écrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	annexe III	annexe II	
Cuivré de la Bistorte	<i>Lycaena helle</i>		annexe IV	annexe II
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	annexe II	annexe II	
Drosera	<i>Aldrovanda vesiculosa</i>	annexe I	annexe II	
Ligulaire de Sibérie	<i>Ligularia sibirica</i>	annexe I	annexe II	

⁵ Catherine Mougenot, 2003, *Prendre soin de la nature ordinaire*, Paris, Inra.

⁶ Laurence Rapp, « Les tourbières de La Godivelle livrent leurs secrets », *La Montagne*, 8 août 2002.

L'image du PNRVA se construit autour des sites naturels remarquables – si les volcans se trouvent en bonne place, les tourbières, quant à elles, sont largement évoquées notamment à travers la faune et la flore qu'elles abritent. Véritables métonymies des tourbières comme du PNRVA, ces espèces protégées sont mises en exergue dans les documents pédagogiques à destination des touristes (plaquettes d'information, sites internet, *Maison des tourbières* et tourbière de la Plaine Jacquot, expositions diverses...).

Pour les scientifiques, la présence de certaines de ces espèces témoigne du bon fonctionnement des tourbières, de la qualité de leurs eaux, du stade de leur évolution ou encore de l'âge pluriséculaire (notamment pour les plantes relictas comme la Ligulaire de Sibérie – *Ligularia sibirica*).

L'évolution de ces milieux sensibles nécessite toute l'attention des spécialistes d'autant qu'au niveau européen, une minorité est encore à l'état naturel : « 48% de tourbières naturelles (essentiellement en Europe du nord), 52% ont été converties, surtout au XX^{ème} siècle (pour moitié en zone agricole, boisée pour 30% alors que 10% disparaissaient avec l'extraction de tourbe ou sous les infrastructures autoroutières) »⁷.

2. Les tourbières, un objet ambivalent

Les connaissances scientifiques récoltées par les naturalistes n'ont pas évincé les représentations traditionnelles des tourbières.

2.1. Un objet scientifique

Questionné sur l'intérêt des tourbières, l'agriculteur emprunte au naturaliste des informations éparpillées sans pour autant être en mesure de les citer avec précision :

⁷ Examen des informations existantes sur les interactions entre les sols et le changement climatique ; Conférence sur le Changement climatique – *Les sols peuvent-ils jouer un rôle décisif ?*, Commission européenne, Bruxelles, 12 juin 2008 http://ec.europa.eu/environment/soil/conf_fr.htm

« il y a des espèces rares... vous dire lesquelles... Ils m'ont fait l'inventaire de la faune et de la flore... mais moi je suis pas assez versé là-dedans mais je savais qu'il y avait des plantes importantes... alors je leur ai dit que s'il y avait tout ça... si ça y est, autant le conserver... bon nous, on est bien aussi proche de la nature qu'eux »⁸.

Ici on est bien dans le savoir du scientifique, le savoir de l'autre, un savoir que l'on ne maîtrise pas, un savoir étranger aux pratiques agricoles, un savoir que l'on crédite avec d'autant plus de déférence qu'il est à l'origine des normes sociales qui dictent aujourd'hui notre rapport à la nature (biodiversité, développement durable...) :

« Pour nous, c'est tout nouveau, c'est comme si on devait parler arabe demain... La végétation, la drosera, c'était inconnu... au début, on regardait tout ça avec des yeux hagards »⁹.

Ce nouveau rapport à la nature opère un bouleversement tant il déplace « ... les repères introduits par des décennies de modernisation. Désormais avec les MAE, les normes d'efficacité productives sont subordonnées à la spécificité des milieux à entretenir, voire à restaurer, en fonction de critères élaborés en relation avec des scientifiques »¹⁰. Témoin de l'émergence de nouveaux objets - « espèce », « habitat », « paysage » - qu'il n'est pas toujours en mesure d'identifier précisément, à cet instant, l'agriculteur sait qu'il a en charge leur protection sans pour autant connaître dans les détails l'incidence de la fertilisation de ses terres sur l'eau de la tourbière laquelle et « favorisera les graminées au détriment des monocotylédones »¹¹.

Si le rôle de la tourbière pour la sauvegarde d'espèces remarquables est connu de tous les agriculteurs sans qu'ils n'en saisissent toujours les raisons, en revanche sont moins souvent mentionnées ses nombreuses fonctions en matière de gestion

⁸ « ... les zones humides n'étaient pas seulement bonnes à drainer ou à servir de décharges, qu'on pouvait composer avec elles, que leur seul avenir n'était pas la disparition », « Pédagogie en tourbières », *Parc naturels régionaux de France. - Les zones humides, des milieux utiles et fragiles*, 2004, n° 49, rubrique Enjeux.

⁹ Agriculteur, Lapsou, comm pers juillet 2009.

¹⁰ Alphandéry, P., Billaud, J.-P., « L'agriculture à l'article de l'environnement. Introduction », *Études rurales. - Cultiver la nature*, n°141-142, janvier-juin 1996 : 12.

¹¹ Guy Seno, PNRVA, comm pers, juillet 2009.

équilibrée du réseau hydrographique (rétention des crues, filtration des polluants, régulation des débits des cours d'eau...). Bien sûr, une première analyse pourrait avancer que parler de l'eau revient à aborder la délicate question des conséquences sanitaires des techniques agricoles, notamment l'incidence des intrants sur la qualité des eaux et des sols du bassin versant. Toutefois, cette hypothèse n'évacue pas une seconde hypothèse qui a partie liée avec les représentations que les agriculteurs ont des tourbières, dans leur rapport avec le réseau hydrographique environnant.

Tous nos interlocuteurs ont conscience de l'importance que représente le Massif Central dans la circulation des eaux libres (de surface) sur l'ensemble du territoire national (effet château d'eau). Toutefois, rares sont ceux qui associent la qualité des eaux des tourbières à celle du réseau naturel des eaux libres. La tourbière est perçue comme un milieu étanche, imperméable¹², qui n'est pas pensé comme relié par capillarité ou porosité au sol qui l'environne :

« Il paraît qu'il ne faut surtout pas percer la couche du fond... ça veut donc dire que l'eau des tourbières ne peut pas en sortir... Ceux qui l'ont asséchée ont dû poser des drains... C'est bien la preuve que ça ne circule pas comme ça... je veux dire naturellement »¹³.

Sur la question de la circulation des eaux, les avis sont parfois plus nuancés :

« Le trop plein de la tourbière se vide par voie naturelle ; mais au fond, on ne peut pas savoir... ça doit dépendre du sol... il peut y avoir une source mais savoir si ça circule, alors là !!! »¹⁴.

La tourbière est vue comme un espace hermétiquement clos, une eau stagnante comme en témoignent l'un des termes vernaculaires qui la désignent – la mort(h)e. Cette terminologie ne désigne pas l'absence de vie mais bien l'absence de circulation entre le « dedans » et le « dehors », exprimée par l'engloutissement, motif discursif récurrent à valeur paradigmatique : « la

¹² Ce que nuance le scientifique : « la tourbe a un coefficient de perméabilité très faible », Guy Seno, PNRVA, comm pers, juillet 2009.

¹³ Agriculteur, Jolan, comm pers, juillet 2009.

¹⁴ Agriculteur, Lapsou, comm pers, juillet 2009.

tourbière quand on y entre, on n'en sort plus ». Reposant sur des connaissances empiriques, c'est de façon plus ou moins emphatique que le danger est raconté :

« On a eu un bœuf qui était tombé, on a réussi à le sortir parce qu'on l'a vu aussitôt. Mais une fois le veau a voulu traverser pour aller voir sa mère, et bien lui on l'a perdu. C'était une tourbière communale... elle n'était pas fermée... Avant il n'y avait pas le fil de fer... le barbelé, ça a été la révolution »¹⁵.

L'expérience intime du sol mouvant, des tremblants, est par tous partagée :

« Je ne vais pas au milieu parce que je ne veux pas avoir de l'eau tout autour. On ne sait pas où est le fond et puis il y a des trous, des fosses... si ça tremble, c'est que ce n'est pas sûr »¹⁶.

Si ce paradigme vaut pour les hommes et les bêtes, il n'en va pas de même pour les intrants pour les raisons évoquées ci-dessus. Ambivalente, la tourbière est pensée comme lieu de vie (elle se régénère), et aussi lieu de mort (elle avale). Loin de perdre sa dangerosité potentielle, elle est circonscrite de façon à maintenir à distance les enfants par une parole d'avertissement ; et les troupeaux par une barrière infranchissable :

« Ma hantise était d'avoir des animaux dans les tremblants. C'est un vrai piège... La première année, j'avais souvent des bêtes qui s'enlisaient »¹⁷.

Le temps de la tourbière n'est pas celui du reste des sols : la conservation due à l'acidité de la tourbe, évoque également un temps suspendu. Sanctuaire, elle est aussi une sorte de sépulture tant pour les arbres, les pollens, que les humains comme en témoigne l'homme de Tollund (IV^{ème} siècle avant J.-C.) dont la copie est exposée dans la *Maison des Tourbières* – une conservation qui fait de la tourbière un lieu « hors du temps ».

2.2. Un objet coutumier

Le risque d'engloutissement, et la morbidité qui l'accompagne, n'obère pas pour autant la valeur traditionnellement productive de la tourbière : « *Les anciens s'en*

¹⁵ Agricultrice, Jassy, comm pers, juillet 2009.

¹⁶ Adolescent fils d'exploitant agricole, Saint-Alyre-es-Montagne, comm pers, juillet 2009.

¹⁷ Patrick Wespisser, Marchal, comm pers, juillet 2009.

servaient pour se chauffer... la tourbe, ça ne coûtait pas cher, juste la peine »¹⁸.

Certains de mes interlocuteurs utilisaient la première couche de tourbe pleine de sphaigne, à laquelle était attribuée une propriété antiseptique, en guise de litière pour les bêtes : « les fibres tourbeuses avancent la guérison des plaies, qu'elles débarrassent de toute humeur »¹⁹.

La tourbe était un élément qui rentrait dans l'économie domestique :

« moi j'ai cessé de tirer l'an passé... bien sûr ça chauffait pas comme le bois mais ça maintenait les braises toute une nuit... On avait un peu de bois mais la tourbe, ça m'allongeait le bois... »²⁰.

La grande majorité des exploitants agricoles tiraient pour eux, soit sur la propriété privée soit dans les sectionaux ; rares sont ceux qui se souviennent de la commercialisation de la tourbe sur les marchés :

« Seuls les propriétaires de tourbières privées pouvaient la commercialiser. En 1925 le propriétaire d'une tourbière à Gamay a fait creuser un fossé pour égoutter la tourbière des Oubaresses. Ceci en a facilité l'exploitation. Ils ont vendu beaucoup de tourbe, on la vendait aux gens du village et surtout aux gens du village de Saillant dans le Cantal qui n'avaient ni forêt ni tourbière ; on vendait la tourbe à la toise (2x2x2). Une toise de tourbe payait parfois quelques jours de travail. La toise, c'était l'envergure d'un homme les bras bien ouverts, soit 1,949 mètres »²¹.

D'autres témoignages ont attesté la vente occasionnelle de la tourbe :

« Certains en avaient trop pour leur besoin personnel et vendaient le surplus à un prix fixé à la toise »²².

Seul espace improductif de l'exploitation, la tourbière occupe aujourd'hui une place singulière dans la mesure où elle n'est plus exploitée. Elle ne relève donc plus des catégories conceptuelles traditionnellement employées pour penser les usages de la nature : utile/nuisible, domestique/sauvage... Si l'assèchement par

¹⁸ Agricultrice, Jassy, comm pers, juillet 2009.

¹⁹ Propos de J.-B.-M. Biélanski, botaniste d'origine polonaise qui publia en 1892 un ouvrage *Auvergne et Plateau central. Les tourbières et la tourbe*, G. Mont-Louis, Clermont-Ferrand cité dans un article « Tourbe. La terre à feu », *Massif Central Magazine*, p.59.

²⁰ Agriculteur, Espinhal, comm pers, juillet 2009.

²¹ Extrait d'un devoir scolaire (en 1975) de Cécile et Didier Barbat et quelques autres enfants de Boutaresse.

²² Eliane Meallet, *D'une fougère... à l'autre*, 2003, p.94.

drainage pourrait permettre de créer de nouvelles prairies de fauche (comme ce fut le cas en Aubrac au XIX^{ème}-XX^{ème} siècles) ; rares sont ceux qui l'envisagent aujourd'hui. Dans une représentation traditionnelle du territoire, fondée sur la fonctionnalité économique du lieu, la tourbière est aujourd'hui une sorte de non-lieu, un espace qui a perdu sa valeur d'usage (« *Aujourd'hui c'est un espace qui ne sert à rien* »²³), un espace dont on ne s'occupe pas et dont on ne sait que faire :

*« Quand on a pris l'exploitation, on a vu qu'il y avait une tourbière et cela nous a plu... J'étais confronté à un problème avec cette zone humide ; je ne voulais pas draguer la tourbière ou en faire des fossés. Mais je voulais pouvoir en tirer un certain profit »*²⁴.

Pour certains, comme ce jeune néo-rural, installé depuis peu dont nous rapportons les propos, la tourbière était pendant ces premières années de vie sur le Cézallier un véritable handicap. Son point de vue changea radicalement lorsqu'il envisagea de l'utiliser à des fins pédagogiques. C'est alors qu'il l'inclut dans un projet touristico-pédagogique centré sur l'écologie de la tourbière. Ce faisant, le lieu prit alors une dimension paysagère – paysage étant ici entendu au sens large comme résultant d'une esthétisation du lieu²⁵. Sans pour autant renoncer à la valeur économique du site, cet agriculteur est l'un des rares à s'être emparé des catégories conceptuelles du gestionnaire, de l'écologue - « naturelle » ou « exploitée » - pour « transformer la mise » (en faire un objet potentiellement rentable).

3. Tourbe et tourbière, objets de patrimonialisation

Lors des entretiens menés auprès des agriculteurs (exploitants comme propriétaires), très vite est apparue une distinction majeure entre deux éléments : la tourbe et la tourbière. Leur évocation respective renvoie à des réalités

²³ Élu local, La Godivelle, comm pers, juillet 2009.

²⁴ Agriculteur, Marchal, comm pers, juillet 2009.

²⁵ *Etudes rurales*. - *De l'agricole au paysage*, n°121-124, 1991.

distinctes qui ne sont ni interchangeables ni substituables l'une à l'autre tant sur les plans symbolique, sociologique qu'économique.

Si l'on s'accorde à considérer qu'est patrimonial ce qui est « fait pour mémoire », « témoignage du passé », la tourbière est bel et bien en passe de devenir un objet patrimonialisable. Mais de quel patrimoine est-il ici question ? Ces deux éléments font-ils l'objet de processus de patrimonialisation distincts ? Ces processus concernent-ils des réalités, des mondes de référence distincts ? Leur patrimonialisation est-elle reconnue par l'ensemble des catégories sociales du territoire ?

3.1. La tourbe, un patrimoine culturel ?

Fil rouge intergénérationnel qui témoigne des « façons de faire et de dire » le travail de la tourbe, la tourbe fait partie de l'histoire de vie, des souvenirs d'enfance des gens du Cézallier. « Tirer la tourbe », tous s'en souviennent. Tous sont en mesure de commenter de façon minutieuse les différentes étapes de l'opération. Les descriptions sont précises, les gestes sont détaillés, les instruments utilisés sont désignés. Le coupe-foin comme la double fourche sont remisés dans l'étable, derniers témoins d'une technique dont la mémoire du geste est encore inscrite dans le corps.

La tourbe évoque à elle seule un mode de vie, une activité domestique qui prend place dans le calendrier agricole :

« On tirait début juin quand la neige avait fondu, pendant une semaine-quinze jours... On déjeunait sur place... On faisait un carré sur le bord, on coupait avec un coupe-foin des carrés assez grands. La première coupe, on la jetait parce que ce n'était pas bon, ce n'était pas bon à brûler, c'était de l'herbe et de la mousse [sphaigne] parfois utilisée comme litière pour les bêtes... et après les hommes sortaient les carrés... ils nous les lançaient. On avait un manche avec deux fourches ; alors on piquait un morceau de chaque côté et on les portait un peu plus loin pour les faire sécher, ça faisait bien 20 kilos de chaque côté. Celui qui portait, c'était souvent les femmes, ça le secouait parce qu'on les portait un peu loin, pas juste à côté du trou ; on tirait jusqu'à 1m³ par jour. Quelques jours plus tard, on allait recouper les carrés pour qu'ils sèchent mieux... on

coupait sur 10 cm d'épaisseur... fallait qu'on puisse mettre les carrés dans le poêle. Ensuite, avant de faner, on y allait de nouveau pour la tourner et puis on faisait comme des petites meules de foin de 50 cm de haut. Et ça jusqu'à l'automne. Une fois que c'était sec (fallait pas que ce soit trop sec parce que ça se désagrégeait facilement, on pouvait aller la chercher avec les chars et on la remisait... Sur la tourbière, on laissait un morceau entre un trou et un autre, on appelait ça la trémade. Quand on marchait sur la trémade, fallait faire attention que le bord ne lâche pas... que l'eau ne pousse pas »²⁶.

Encore vivace est la mémoire olfactive de la tourbe qui se consume que tous peuvent décrire avec précision :

« Ça faisait une odeur assez désagréable, âcre, une odeur de terre brûlée, ça sentait comme chez les renards... vous savez, quand on enfume... Encore aujourd'hui dans certaines vieilles maisons comme chez X, ça continue de sentir... et pourtant ça fait longtemps qu'ils ont arrêté... »²⁷.

Les femmes se souviennent de la noirceur des murs des habitations :

« Ça faisait beaucoup de poussière dans les maisons et ça chauffait vraiment bien. Mais dans les vieilles maisons, le noir sur les murs, ça ne se voyait pas »²⁸.

Les habitants du Cézallier avaient aussi recours à la tourbe ou plutôt aux animaux qui s'y trouvaient : *« Dans la tourbière de la Masse, on trouvait aussi des sangsues médicinales, très utilisées pour les maladies congestives... »²⁹*. Dans certains pays du nord, on s'en sert dans l'industrie et la (chirurgie). Autrefois, : *« en temps de disette, les Islandais vont jusqu'à faire du pain en mêlant les sphaignes avec un peu de farine... »³⁰*.

« Tirer la tourbe », en conserver la trace, témoigner de la précision des gestes qui ont existé, tel est le projet de cet agriculteur, amateur vidéaste. Cette captation fut

²⁶ Agricultrices (mère et fille), Boutaressse, comm pers, juillet 2009.

²⁷ Agricultrice, Boutaressse, comm pers, juillet 2009.

²⁸ Agriculteur, Espinhal, comm pers, juillet 2009.

²⁹ Eliane Meallet, *op.cit.*, 2003, p.94.

³⁰ Propos de J.-B.-M. Biélanski, botaniste d'origine polonaise qui publia en 1892 un ouvrage *Auvergne et Plateau central. Les tourbières et la tourbe*, G. Mont-Louis, Clermont-Ferrand cité dans un article « Tourbe. La terre à feu », *Massif Central Magazine*, p.59.

le premier acte de patrimonialisation d'une pratique traditionnelle qui lui tient à cœur, et à laquelle il a dû renoncer l'an passé :

« C'est pour moi un moyen de me souvenir du passé mais aussi le besoin de pouvoir témoigner d'une pratique abandonnée depuis plusieurs décennies... dès que je le pourrai, je recommencerai par nostalgie sûrement mais aussi par plaisir »³¹.

C'est aussi pour témoigner de la dimension patrimoniale de cette pratique que deux de mes interlocutrices ont conservé la copie d'un travail scolaire réalisé à partir d'entretiens qu'elles avaient recueillis auprès des anciens du Plateau³².

Si l'on peut véritablement parler de la tourbe (et par extension de la tourbière) comme d'un objet patrimonialisable, au sens ethnologique du terme, cela n'implique pas pour autant la prise en compte par les agriculteurs de la valeur écologique de la tourbière. Parler de la tourbière, c'est surtout parler de la tourbe, en tant que matériau familier associé à des activités domestiques encore vives dans la mémoire, et non d'un espace naturel et de sa cohorte d'espèces à protéger.

3.2. La tourbière, un patrimoine naturel

La tourbière fait partie du bien foncier, du paysage quotidien. Proche de la maison (parfois même visible de la fenêtre), elle est contournée quotidiennement lors des travaux agricoles. Aujourd'hui dépourvue de valeur d'usage, elle n'entre plus dans les travaux domestiques. En tant qu'élément du foncier, elle est ce qui a été acquis laborieusement par les générations précédentes. Avec elle s'exprime la géographie des lieux, les parcours empruntés, les chemins détournés, les passages interdits qui témoignent d'une façon révolue de vivre la campagne.

Rares sont les agriculteurs qui parlent explicitement du lieu « tourbière » comme d'un espace riche de vie, comme d'un habitat pour de nombreuses espèces, autrement dit, comme d'un patrimoine naturel à conserver. Ceux qui le font sont

³¹ Agriculteur, Espinhal, comm pers, juillet 2009.

³² Cécile Barbat, Boutaressse, comm pers, juillet 2009.

de jeunes exploitants, venus d'ailleurs au cours de la dernière décennie pour travailler des terres louées (et plus rarement achetées). Deux des agriculteurs rencontrés rentrent dans cette catégorie maniant parfaitement le vocabulaire de l'écologue ; ils parlent « écosystème », « habitat », « taxon » et sont à même de décrire une grande partie des espèces de papillons, libellules, plantes ou encore mousses turphicoles. Soucieux de transmettre leur savoir naturaliste, ils se font l'écho des connaissances scientifiques en matière de protection de la nature et du discours des gestionnaires du territoire, vulgarisées par la presse spécialisée ³³. Pourvus d'une sensibilité écologique et d'une bonne maîtrise du savoir scientifique, ces deux agriculteurs intègrent ces valeurs dans leur vie quotidienne - leur choix alimentaire (potager biologique), leurs pratiques agricoles (absence d'intrants dans les cultures), la construction de leurs bâtiments (panneaux solaires et photovoltaïques...).

Le premier accueille des groupes de jeunes (scouts français et étrangers) sur son exploitation pour des camps de découverte Nature :

*« Mon idée, c'est de leur faire connaître ce qu'est une tourbière, de les sensibiliser à la faune, à la flore, les bruyères, les papillons, les droseras. Leur expliquer pourquoi les tremblants peuvent être dangereux par exemple »*³⁴.

Le projet du premier s'apparente à celui de l'association *Espace et Recherche*. Rappelons que cette association, avec le PNRVA et le Conseil Général du Puy-de-Dôme et 3 communes (Saint-Alyre-es-Montagne, La Godivelle et Compains), créera un syndicat mixte pour porter le projet pédagogique de la *Maison des Tourbières* qui vit le jour en 1987, puis un circuit pédagogique aménagé sur la tourbière sur la Plaine Jacquot et un circuit qui en facilite l'interprétation. Proche de l'association du *Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne*, ce néo-rural considère la tourbière comme un objet de nature patrimoniale.

Faire connaître, sensibiliser le grand public est également le projet du second agriculteur, accompagnateur en montagne qui, outre la création d'une ferme

³³ <http://www.auvergne-centrefrance.com/geotouring/maisons/maison-des-tourbieres.htm>

³⁴ Agriculteur, Marchal, comm pers, juillet 2009.

pédagogique, encadre des sorties nature. Parallèlement aux animations destinées à un large public, organisées par la *Maison des Tourbières*, il se charge de sensibiliser des scolaires à la préservation du milieu, à la demande du PNRVA :

« En fait, les enfants d'ici ont peu de représentations de la tourbière... à l'école, ils ont entendu parler de la drosera mais quand ils voient la plante carnivore, ils sont déçus parce qu'elle est toute petite... Les enfants de parents exploitants connaissent la tourbière comme une sagne, une mouillère. Pour eux, c'est une zone humide où il peut y avoir des grenouilles, c'est tout... »³⁵.

Les tourbières, en tant que support de la perception (qui convoque les sens) sont mises en scène, en représentation (équipement de celle de la Plaine Jacquot). Par la visite des tourbières aménagées et la *Maison des Tourbières*, ces deux agriculteurs néo-ruraux participent à leur façon à faire de la tourbière un objet touristique mis en scène. Ce faisant, ils font découvrir la mouvance du sol, la propriété spongieuse de la sphaigne, la visibilité des nombreuses espèces qui y résident. Pour eux, la tourbière est un milieu, un habitat, un écosystème, un élément du paysage fragile à protéger.

Sur le territoire, les professionnels du tourisme ne s'y trompent guère lorsqu'ils intègrent (ou reprennent) les termes « morthe », « sagne », « tourbière » dans le nom de leur établissement (restaurant, hôtel, auberge, chambre d'hôtes), un moyen comme un autre de perpétuer ou d'enrichir la toponymie locale. Ils se réfèrent au passé pour perpétuer l'identité sociale et culturelle du lieu et par l'esthétisation qu'ils en font, ils érigent la tourbière en site paysager patrimonial³⁶.

4. La tourbière, l'agriculteur et le gestionnaire

³⁵ Accompagnateur montagne, Jassy, comm pers, juillet 2009.

³⁶ *Etudes rurales*. - *De l'agricole au paysage*, n°121-124, 1991.

Les pratiques agricoles et le devenir des espaces ruraux sont aujourd'hui pris en considération par d'autres acteurs que les seules Organisations Professionnelles Agricoles (OPA), ce que l'un de mes interlocuteurs traduit en ces termes :

« Il y a 10 ans, on n'aurait jamais imaginé qu'un jour, il [PNRVA] s'intéresserait à nos biens quotidiens... »³⁷.

Une révolution qu'a initiée la Politique Agricole Commune (PAC). Inclues dans le réseau écologique *Natura 2000*, de nombreuses tourbières sont concernées par les mesures de gestion quinquennales (Contrats *Natura 2000*, MAE Ter...). Les tourbières sont à la croisée des échanges entre des groupes d'acteurs socioprofessionnels³⁸ : professionnels du monde agricole, gestionnaires du territoire, environnementalistes, monde associatif de la protection de la nature, PNRVA en tant qu'opérateur désigné pour encadrer la rédaction du DOCOB et la mise en œuvre des mesures de gestion.

Au moment où l'agriculture extensive est concernée par l'entretien de l'espace, le maintien de paysages désignés et la diversité biologique, les tourbières sont-elles un objet qui cristallise la contestation et les conflits issus, localement et nationalement, du processus « d'environnementalisation » de territoires identifiés et gérés au nom de la conservation de la biodiversité ?

4.1. Les tourbières, élément agro-environnemental

Objet de médiation qui devient parfois objet de confrontation notamment à travers la valeur économique conférée par les mesures compensatoires, les tourbières vont-elles être à nouveau pensées par les agriculteurs comme un objet de rapport ? Si elles ne peuvent plus l'être au sens traditionnel du terme (valeur de la tourbe à usage domestique), il se peut que les mesures compensatoires dont les agriculteurs peuvent bénéficier soient perçues comme un moyen de redonner une valeur à la tourbière.

³⁷ Agriculteur, Lapsou, comm pers, juillet 2009.

³⁸ Alphanhéry, P., Billaud, J.-P., *op. cit.*, 1996 : 9-19.

4.2. Le Contrat tourbière, un nouvel objet sur la scène politique

Les réunions et groupes de travail orchestrés par le PNRVA (en tant qu'opérateur) pour les agriculteurs (exploitants et propriétaires) du Cézallier Nord et Cézallier Sud permettent une familiarisation (sensibilisation environnementale) aux mesures, enjeux et objectifs du dispositif *Natura 2000* (après état des lieux et diagnostic), aux préoccupations des institutions, au langage de la législation européenne :

« Nous ça fait un moment qu'on est sensibilisé... on a eu d'autres contrats avant, des contrats agri-environnementaux depuis 1999... et puis on a eu plusieurs réunions avec l'Adasea, la DDA, la Chambre, le Parc... »³⁹.

Il n'en demeure pas moins que certains des agriculteurs rencontrés n'ont pas su nous dire si leur tourbière était dans le périmètre de *Natura 2000* :

« Moi je ne peux pas vous dire si ma tourbière est en Natura 2000 (rires), je sais juste que je suis rentrée en contact avec X du PNRVA et on a passé un deal pour que les vaches ne les dégradent pas et qu'il m'aménage des points d'eau et des passages »⁴⁰.

Ces réunions sont également l'occasion d'élaborer collectivement le DOCOB.

- C'est ainsi que, dans un premier temps, la tourbière acquiert une valeur écologique dont il prend pleinement conscience en découvrant les conséquences de ces pratiques culturelles sur les sols traduites en langage scientifique : taux d'azote, nitrate, PH, eutrophisation, bassin versant...

- Dans un second temps, la tourbière acquiert une valeur de négociation dans le rapport de force qui réunit gestionnaire du territoire/propriétaire exploitant du foncier. La contractualisation est au cœur de ce jeu politique - les agriculteurs ont tout loisir d'accepter ou de refuser le taux proposé pour compensation. C'est précisément ce que nous avons pu expérimenter à notre insu lorsque l'un des agriculteurs visités s'est imaginé qu'il recevait « la dame qui venait pour la tourbière », et s'est mis en peine de me faire visiter son « domaine » m'en décrivant les contours en détail, les usages, les dates d'acquisition des parcelles... À cet instant de notre entretien, j'ai réalisé combien la tourbière

³⁹ Lapsou, comm pers, juillet 2009.

⁴⁰ Sarran, comm pers, juillet 2009.

pesait lourd dans la balance d'une future négociation (qui s'annonçait serrée) qu'il entendait démarrer sur le champ : « *ça va dépendre de ce que vous m'en donnez* » me dit-il pensant que l'estimation était fixée et que les enchères allaient pouvoir commencer. À cet instant, mon interlocuteur avait la sensation de posséder un bien qui m'intéressait et que j'allais quantifier. C'était bien de la valeur économique du lieu qu'il était alors question. Inutile de dire qu'il fut très déçu lorsqu'il réalisa qu'il se méprenait sur mon identité. Un autre de mes interlocuteurs m'annonce :

« Je lui ai demandé [à Monsieur X du PNRVA] ce qu'il allait me donner en contrepartie, parce moi je ne voulais pas que ça me coûte pour que les vaches aillent plus dans le lac de Bourbouze... tant que mes vaches boivent, moi ça me va. Ce qui les perturbait c'est que les vaches piétinent et que ça nuit à la qualité de la tourbière. C'est du commerce... on n'a jamais parlé d'argent, eux ils m'ont proposé de faire ces travaux et ils les font à leur charge. S'ils m'avaient rien proposé, je leur aurais dit : "ici c'est chez moi, alors vous vous restez chez eux"... moi j'allais rien en faire de la tourbière, je n'allais pas la dégrader... mon voisin, même s'il fait rien de sa tourbière, il a demandé qu'est-ce qu'on allait lui donner... comme ils ne lui proposaient rien en contrepartie, alors il a dit non»⁴¹.

Le temps de la négociation laisse entrevoir une convergence d'objectifs – l'agriculteur prend en compte la valeur écologique de son bien, notamment par sa traduction en montant financier - la rémunération d'un manque à gagner ou de tâches à accomplir. Pour lui, c'est en quelque sorte le prix de la contractualisation. S'il lui plaît de se savoir libre de refuser, il n'en demeure pas moins qu'il a le privilège de faire partie du groupe des heureux élus. C'est avec une certaine fierté qu'il souligne l'intérêt que l'on porte à son bien en m'annonçant que « *celle de mon voisin n'est pas dans Natura 2000... ils ne m'en donneront rien* »⁴².

⁴¹ « ... les zones humides n'étaient pas seulement bonnes à drainer ou à servir de décharges, qu'on pouvait composer avec elles, que leur seul avenir n'était pas la disparition », « Pédagogie en tourbières », *Parc naturels régionaux de France. - Les zones humides, des milieux utiles et fragiles*, 2004, n° 49, rubrique Enjeux.

⁴² Agriculteur, comm pers, juillet 2009.

Assurer la perpétuation des tourbières par des opérations de gestion conservatoire dont l'efficacité devra pouvoir être estimée dans le temps, est une nouvelle carte à jouer pour les professionnels agricoles s'ils acceptent de s'en saisir. Ainsi la tourbière, par le dispositif *Natura 2000*, devient pour l'agriculteur un argument qui lui permet de se (re)mettre en selle en tant qu'acteur de la scène publique. En se posant en interlocuteur des partenaires locaux comme le PNRVA, l'agriculteur se présente en acteur incontournable dans la mise en place des mesures environnementales - une place qu'il perçoit comme valorisante. Il n'est plus seulement celui que l'on accuse, que l'on traite de pollueur, il est aussi celui grâce à qui la tourbière existe :

« Moi je lui ai dit à X, si la tourbière est comme ça, avec une faune remarquable, c'est peut-être parce qu'on l'a respecté... On ne peut pas nous dire qu'on les a détruites... »⁴³.

Cette affirmation, en forme de revendication, ne porte pas tant sur la propriété du lieu que sur le besoin d'être reconnu comme garant de la permanence du lieu. On peut aussi y percevoir toute la violence ressentie face aux réprobations énoncées à l'encontre des agriculteurs : les conséquences des pratiques d'une agriculture intensive dont on oublie parfois qu'elle répondait à des directives politiques, à la nécessité de nourrir la planète au cours des « Trente Glorieuses ».

4.3. Reste un point aveugle, l'eau

La Politique Agricole Commune a révolutionné le rôle de l'agriculture aujourd'hui - cette donnée est acquise – ouvrant ainsi une aire nouvelle, celle de l'agri-environnement. Les mesures qui accompagnent *Natura 2000* mettent largement l'accent sur des pratiques raisonnées soucieuses de la protection des milieux fragiles, notamment les tourbières.

On sait l'importance de la gestion de l'eau dans les décennies à venir. Les Agences de l'Eau s'intéressant à la ressource en eau, à la fonctionnalité des zones

⁴³ « ... les zones humides n'étaient pas seulement bonnes à drainer ou à servir de décharges, qu'on pouvait composer avec elles, que leur seul avenir n'était pas la disparition », « Pédagogie en tourbières », *Parcs naturels régionaux de France. - Les zones humides, des milieux utiles et fragiles*, 2004, n° 49, rubrique Enjeux.

humides. La situation géographique du Parc est stratégique puisqu'il est situé en tête de bassin versant de deux bassins - Loire-Bretagne (pour les affluents de l'Allier) et Adour-Garonne (pour les affluents de la Dordogne et du Lot) – gérés par deux Agences de l'Eau avec lesquels un conventionnement existe depuis 1995, notamment pour des programmes d'action (connaissances dont inventaires des zones humides, fonctionnalité des zones humides en terme hydrologique...).

Lors des réunions du groupe de travail Cézallier Nord, ont été collectivement listés par les participants par ordre décroissant les enjeux pour les sites concernés. Ainsi pour le site *Natura 2000* Cézallier Nord (La Barthe-Pont de Clamouze), l'eau arrive en troisième position sur les 4 points listés après l'Agriculture, le Tourisme et avant la Sensibilisation⁴⁴ ; pourtant le *Bulletin* *Natura 2000* pour le Cézallier Sud rédigé par le PNRVA le place en première position sur la liste des objectifs enjeux du site⁴⁵. Ce positionnement proposé par les participants au groupe de travail n'illustre-t-il pas l'absence de prise en compte du lien entre pratiques agricoles/qualité des eaux ? Ou encore, l'absence de conscience du rôle de l'eau aujourd'hui dans le devenir de la population (celle qui n'est pas vendue en bouteille n'est donc pas précieuse).

L'absence de primauté accordée à la question de l'eau par les participants à cette région de travail autour de *Natura 2000* (cf. note 34) concorde parfaitement avec les résultats des entretiens menés auprès des agriculteurs du Cézallier. La grande majorité passait sous silence le rôle des mesures conservatoires relatives aux tourbières dans le maintien, l'amélioration de la qualité des eaux des bassins.

Il se peut que cet état de fait soit dû à la nature même de *Natura 2000* qui est axée sur les « Habitats » et les « Espèces », reléguant au second plan la fonctionnalité des tourbières en lien avec les enjeux autour de l'eau. Ce thème n'étant pas retenu dans les propriétés de *Natura 2000* le PNRVA propose un

⁴⁴ Groupe de travail pour site La Barthe-Pont de Clamouze, Cézallier nord, 29 janvier 2009, p.6.

⁴⁵ « l'eau, tous concernés ! » est-il noté à la page 2 du *Bulletin* n°1, 3° trimestre 2009.

projet de pré diagnostic fonctionnel des tourbières. Il reposera sur une dizaine de sites dès 2010 et sera à terme systématisé sur l'ensemble des tourbières d'importance nationale et/ou régionale. Rares sont les agriculteurs qui ont conscience de la spécificité de la tourbière comme étant d'« *anciens lacs pas forcément alimentées par un cours d'eau mais qui donnent naissance à des ruisselets qui eux-mêmes alimentent des cours d'eau d'où la nécessité d'avoir une excellente qualité d'eau* »⁴⁶. Aucuns de mes interlocuteurs n'a évoqué la nécessité de conserver et préserver la tourbière pour sa fonctionnalité propre et les connexions entre l'amont et l'aval des bassins versants. Ils mentionnent davantage le paradigme de l'engloutissement que le rôle d'épurateur de la tourbière. Les informer ou rappeler ces éléments permettrait de faire le lien entre *Natura 2000*, leurs pratiques et les enjeux autour des ressources en eau (autour du Schéma Directeur de Gestion et d'Aménagement des Eaux). Cela permettrait d'explicitier en quoi certaines de leurs pratiques (comme le drainage) nuisent à la fonctionnalité de la zone humide.

Faire prendre conscience de la valeur économique représentée par la zone humide (à ceux qui en possèdent une sur leur exploitation) semble judicieux⁴⁷. Un bilan hydrique (annoncé comme nécessaire dans le compte rendu du groupe de travail du 29 janvier 2009, site *Natura 2000* - FR 830) pourrait faciliter la prise de conscience de l'importance de la tourbière dans les ressources en eau⁴⁸.

À l'ère du réchauffement de la planète (changement climatique), de la politique de gestion de l'eau (et d'un appareil législatif relatif à sa protection), ne serait-il pas pertinent de mettre l'accent sur ce point ? Cela permettrait de positionner les signataires des contrats dans le rôle de garant de la bonne qualité hydrique et hydrologique du réseau régional, un rôle valorisant qui confèrerait à ses professionnels une place de choix sur le devant de la scène. Cela permettrait

⁴⁶ Nadège Guimard, PNRVA, comm pers, juillet 2009.

⁴⁷ Yann Laurans (EcoWhat), « Réflexion économique à l'échelle du bassin du fleuve Charente », Colloque *Les bons comptes des zones humides*, Bordeaux, 3 février 2009, doc de synthèse, 2009, p.5.

⁴⁸ Le document du CEPA évoque mais sans développer le rôle de la tourbière dans le réseau hydrologique des bassins versants et les conséquences de certaines pratiques agricoles (drainage...) ; il traite davantage de leur formation, *Les tourbières, richesse naturelle et atout économique*, CEPA, mars 2006, p.12.

peut-être de faire oublier celui de jardinier de la nature que l'on se plaint trop souvent à leur attribuer et qui est vécu douloureusement par la profession. Il ne serait donc pas question d'insister sur la conservation, l'entretien mais bien sur la production raisonnée et de qualité. N'oublions pas que le monde agricole se vit avant tout comme « producteur de... ». Cela permettrait aussi de leur faire prendre conscience des conséquences pour l'ensemble de la collectivité des pratiques coutumières de drainage, assèchement et exploitation commerciale... des tourbières. Autrement dit, accompagner un positionnement citoyen dans un contexte social soucieux des questions de santé publique serait une opportunité pour vivre le dispositif de *Natura 2000* comme une valeur ajoutée, valorisante pour la profession et non plus comme une contrainte. Les mesures doivent donc être perçues comme un accompagnement et non comme un moyen coercitif censé protéger les tourbières des agissements des agriculteurs.

4.4. D'un calendrier... l'autre

Pour que ces mesures ne risquent pas d'être vécues comme contraignantes⁴⁹, pour que l'exploitant ne ressente pas une certaine défiance, il semble important qu'un suivi puisse être fait par l'opérateur en fin de première année de contractualisation ; ce serait un excellent moyen de récolter les remarques et de prévenir les éventuelles incompréhensions. C'est ainsi que l'un de nos interlocuteurs a pointé une difficulté : l'absence de flexibilité de la date de fauche :

« Cette année, il aurait fallu que je fauche le 1^{er} juillet, toute la nature était très en avance... on a au moins 15 jours à 3 semaines d'avance... et bien j'ai dû attendre le 15 juillet et ça pour moi, ça ne va pas. C'est beaucoup trop tard. Il faudrait qu'on est au moins 2 semaines de battement, ce n'est pas le bout du monde quand même... Si j'avais mis toutes mes terres [situées tout autour de sa tourbière] dans Natura 2000 comme on me l'avait proposé, c'est sûr que financièrement pour nous, ç'aurait été mieux, et bien j'aurais perdu tout mon foin. Quinze jours plus tard [après le 1^{er} juillet], c'est trop

⁴⁹ « Oui il [PNRVA] m'a dit de respecter une zone de 35m mais nous ça ne pose pas de problème parce que ce sont des estives et donc on ne fauchait pas, on ne mettait pas de lisier. Ils veulent un peu me décaler les barbelés pour gagner quelques m², mais ça ne tire pas à conséquence. Tant que je ne risque pas d'y perdre des vaches », Agriculteur, Compains, Sarrau, comm pers, juillet 2009.

tard, mon foin perd beaucoup de sa valeur nutritive... Heureusement que ma femme n'a pas voulu que j'inscrive toutes mes terres, moi j'étais prêt à le faire »⁵⁰.

Lorsque j'ai questionné mon interlocuteur sur les raisons avancées pour programmer la date de fauche au 15 juillet, sa réponse fut plutôt laconique :

« Il paraît que c'est pour une histoire de reproduction de plantes, la drosera je crois. Et c'est là que je ne comprends pas... parce que si la nature est en avance pour mon foin, je ne vois pas pourquoi ce ne serait pas pareil pour les plantes... il faudrait que chaque année on puisse revoir la date en fonction de l'avancement ou du retard de la nature... ce qui est bizarre, c'est que pour la fauche, c'est le 15 juillet, pour le pâturage, c'est le 1^{er} juillet et pourtant c'est une terre plus humide et la date fixée est plus tôt »⁵¹.

Pour la délimitation des zones contractualisées, certains regrettent de ne pas avoir suffisamment négocié les limites :

« On s'est un peu fait avoir... on n'a pas trop d'eau, enfin surtout cette année... la prochaine fois, on sortira ces poches du contrat... eux, ils ont fait leur découpage... mais bon... »⁵².

Malgré ce commentaire, tous les agriculteurs rencontrés ont conscience (même si certains rechignent à le reconnaître) qu'ils vont devoir s'ouvrir à ces nouvelles mesures qui, grâce au système de contractualisation, devraient leur permettre de poursuivre vers une agriculture raisonnée au service de tous.

En guise de conclusion

L'existence des tourbières est aujourd'hui un argument pour repenser les pratiques agricoles dans une perspective de politiques publiques soucieuses d'une gestion raisonnée et concernée de l'environnement. C'est ainsi que le dispositif de *Natura 2000* permet de dire la fragilité du lieu, l'incidence des pratiques culturales. Toutefois, centré sur les « Habitats » et les « Espèces », ce dispositif

⁵⁰ Agriculteur, Jolan, comm pers, juillet 2009.

⁵¹ *Ibidem*.

⁵² Agriculteur, Lapsou, comm pers, juillet 2009.

ne met pas immédiatement l'accent sur l'incidence des pratiques agricoles et la gestion des ressources en eau. Il serait donc judicieux d'insister non seulement sur l'origine et le fonctionnement des tourbières (ce qui est fait) mais aussi sur le fonctionnement hydrologique des bassins versants afin de ne plus seulement penser la tourbière en terme strictement écologique, comme un élément autonome, mais aussi en termes de santé publique (en tant qu'élément d'un vaste réseau dont le maintien de la qualité des eaux relève d'une pratique citoyenne).

La tourbière apparaît ici comme un objet de médiation entre le gestionnaire, l'écologue, le technicien et l'exploitant agricole. Un moyen de croiser les savoirs (vernaculaire, scientifique), les normes sociales et les données empiriques. Parler des tourbières est pour beaucoup une occasion d'évoquer les différents usages existant sur le territoire et les conflits potentiels.

Parler de gestion et protection des tourbières est également un moyen de responsabiliser l'agriculteur dans son rôle de producteur et de garant de la qualité de l'environnement, un moyen de faire le lien entre une conception des représentations du monde traditionnel (utile/nuisible, prédateur/auxiliaire...) et une conception moderne (nature/ artifice). Parler de la fonctionnalité de la tourbière permet de construire un pont entre ces deux représentations du monde que l'on a trop souvent tendance à opposer.

Parler des tourbières, c'est aussi parler du foncier, un bien que l'on perçoit comme un enjeu de pouvoir dans les négociations.

Parler de tourbière, c'est aussi parler du lien aux Anciens, de modes de vie et d'organisation sociale disparue que l'on se plaît à revivifier en puisant dans la mémoire vive de chacun, gestes, odeurs, émotions.

La tourbière permet ainsi d'approcher tous les domaines de l'organisation sociale, politique, économique, symbolique des communautés du Cézallier. En cela, elle est un véritable objet anthropologique.

Liste des personnes rencontrées pour entretien
du 08-20 juillet 2009

André Bapts, exploitant agricole en retraite, Jassy, Saint-Alyre-ès-Montagne,
Madame Barbat, propriétaire exploitante agricole, Boutaresse
Eve Barbat, fille d'exploitant agricole, Boutaresse, Saint-Alyre-ès-Montagne,
Cécile Birard, chargée de mission PNRVA, Montlosier, Aydat,
Didier Cardenoux, dentiste, conseiller municipal, propriétaire, Montredon, Besse,
Monsieur Chabrier, propriétaire exploitant agricole, Le Monteil,
Laurent Charbonnel, agriculteur, employé communal, Saint-Donat,
Teddy David, animateur de montagne, agriculteur, Jassy, St-Alyre-ès-Montagne,
Fabisiak, Chambre d'Agriculture, Clermont-Ferrand,
Emmanuel Favre d'Anne, CRPF, Compains,
Yves Faucher, propriétaire exploitant agricole, Saint-Genes-Champespe,
Nadège Guimard, chargée de mission PNRVA, Montlosier, Aydat,
Paulette Giroix, propriétaire exploitante agricole, Jassy, St-Alyre-ès-Montagne,
Lucie Le Corguille, chargée de mission CEPA, Riom,
Xavier Maggiar, exploitant de tourbe, Humustar, Champeix,
François Marion, maire Saint-Donat,
Eliane Meallet, auteur roman historique, propriétaire exploitant agricole à la
retraite, Picherande,
Michel Moulin, DDA, Egliseneuve-d'Entraigues,
Jean-Claude Pichot, propriétaire exploitant agricole, Jolan Ségur-les-Villas,
Robert Pissavy, propriétaire exploitant agricole, Lapsou, Picherande,
Robert Rispal, propriétaire exploitant agricole, Puy Merle Besse et St Anastaise,
Guy Seno, directeur adjoint du PNRVA, Murat,
Alain Serre, ouvrier agricole, Tourbe et Tourbière d'Auvergne, Landeyrat,
Marcelle de la Soudière, fille d'exploitant agricole, retraitée, Greil,
Tartière, propriétaire exploitant agricole à la retraite, Espinchal,
Jean Tissandier, propriétaire exploitant agricole, Sarran Champ-sur-Tarentaine,
Marius Vallette, maire de la Godivelle,
Marcel Verdier, adjoint mairie La Godivelle,
Patrick Wespisser, exploitant agricole, La Pignole-Marchal, Champ-sur-
Tarentaine,

Bibliographie

Alphandéry, P., « Les oiseaux, le Parc et les agriculteurs de l'isthme du Cotentin », *Études rurales. - Cultiver la nature*, n°141-142, janvier-juin 1996 : 125-43.

Alphandéry, P., Billaud, J.-P., « L'agriculture à l'article de l'environnement. Introduction », *Études rurales. - Cultiver la nature*, n°141-142, janvier-juin 1996 : 9-19.

Alphandéry, P., Bourliaud, J., « L'agri-environnement, une production d'avenir ? », *Études rurales. - Cultiver la nature*, n°141-142, 1996 : 21-45.

Balandier, G., 1985, *Le détour. Pouvoir et modernité*, Paris, Fayard.

Bergues, M., « La vache archaïque et l'élan cryptique : un rêve préhistorique au marais Vernier », *Estaria. Sciences humaines et environnement*, 1, 2000 : 151-62.

Bobbé, S., - « Il était une fois un parc. Histoire de la création du Parc national des Pyrénées », Raphaël Larrère, Bernadette Lizet, Martine Berlan-Darqué (eds), *Histoire des parcs nationaux. Comment prendre soin de la nature ?*, Paris, Qæ, 2009 : 95-110.

- « Etre du Plateau de Millevaches », Gérard Baudin et Philippe Bonnin (eds), *Faire territoire. Usages du concept, appartenances, mobilités, rôle du politique*, Paris, Ed. Recherches, 2008 : 37-56.

- « Une gestion durable des espèces animales est-elle possible avec des catégories naturalisées ? », *Natures, Sciences, Sociétés. - Gestions durables de la faune sauvage*, Pierre Migot (éd.), 14 (supplément), 2006 : 32-5.

- « Du projet de zonage aux mesures T. des conceptions divergentes de gestion territoriale des loups dans l'arc alpin », *Géographie alpine. - La montagne comme ménagerie*, Isabelle Mauz (éd.), tome 94, 4, 2006 : 111-9.

- « Gestions faunistiques, cultures des sauvages et brouillage des catégories », *Communications. - Nouvelles figures du sauvage*, Sophie Bobbé (éd.), 76, 2004 : 203-20.

- « Les nouvelles cultures du sauvage ou la quête de l'objet manquant. État de la question », *Ruralia*, 7, 2001 : 159-76.

CEPA, *Les tourbières, richesse naturelle et atout économique*, mars 2006 (pdf).

Comité d'expansion économique du Puy-de-Dôme, *Étude des tourbières sur les communes de Picherande, Chastreix, La Tour d'Auvergne et Saint-Genès-Champespe*, Clermont-Ferrand, 1981.

Dujin, A., Maresca, B., Mordret, X., Picard, R., « La valeur économique et sociale des espaces naturels protégés », *Credoc. - Cahier de recherche*, n° 247, novembre 2008 : 1-103.

Études rurales. – De l'agricole au paysage, Jacques Cloarec, Pierre Lamaison (eds), n°121-124, janv-déc 1991.

Diagnostic de territoire. Cézallier, Module pré-optionnel IDT, Département territoire et Société, Montpellier, Enita, mai 2008.

Gehu, J.-M., Mériaux, J.-L., Tombal, P., *Inventaire des tourbières de France*, Metz, Institut Européen d'Ecologie, avril 1981.

Hervio, J.-M., *Premiers éléments pour un écobilan de l'extraction de la tourbe en France*, Espaces Naturels de France, Life-Nature Programme de protection des tourbières de France, (document provisoire) 1996.

Laurans, Y., (EcoWhat), « Réflexion économique à l'échelle du bassin du fleuve Charente », Colloque *Les bons comptes des zones humides*, Bordeaux, 3 février 2009, Agence de l'Eau Adour-Garonne, doc de synthèse, 2009 : 2.

L'écho des tourbières, n°8, 2003, Besançon, Ed. Les Conservatoires d'Espaces Naturels.

L'écho des tourbières, n° 9, 2004, Besançon, Ed. Les Conservatoires d'Espaces Naturels.

L'écho des tourbières, n° 10, 2005, Besançon, Ed. Les Conservatoires d'Espaces Naturels.

Meallet, E., 2003, *D'une fougère... à l'autre. Un siècle de vie rurale près du Sancy*, Naves, éd. Eliane Méallet (à compte d'auteur).

Micoud, A., « La patrimonialisation : redire ce qui nous relie ? », *Réinventer le patrimoine. De la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine*, C. Barrère, D. Barthélémy, M. Nieddu, F-D. Vivien (éds), Paris, L'Harmattan, 2004 : 81-97.

- « La patrimonialisation de la campagne », *Pour*, 182, 2004 : 71-4.

- « La patrimonialisation : de l'espace rural à la campagne », *Champs culturels*, 21 (n° spécial), Paris, 2007 : 9-10.

Champs culturels, 21 (n° spécial), Paris, 2007 : 9-10.

Mougenot, C., 2003, *Prendre soin de la nature ordinaire*, Paris, Inra.

Revue Natura 2000 – Bulletin, n°1, 4° trimestre, 2008.

Les tourbières d'Auvergne. – *La Dépêche du Parc*, n°4, juillet 1990.

Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique des paysages, cahier 9, Paris, Ed. MSH, coll. Ethnologie de la France, 1995.

Scarwell, H., Franchomme, M., « Autour des zones humides : espaces productifs d'hier et conflits d'aujourd'hui », *VertigO. La revue en sciences de l'environnement*, vol 6, n°1, juin 2005 : 1-11.